



CENTRE PRIVÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE
DE L'UNION PORTUAIRE ROUENNAISE

Rouen, le 2 Août 2011

Circulaire n° 5/2011/2012

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de nos formations annuelles nous vous informons de l'ouverture d'une nouvelle session :

DECLARANT EN DOUANE

Cette formation, dispensée par des inspecteurs des douanes et déclarants professionnels, prépare des « aides déclarants en douane » à l'obtention du titre professionnel de déclarant en douane et peut, sous réserve de l'accord de votre OPCA, être éligible à un financement via une période de professionnalisation.

Elle aura lieu :

Au Centre Privé de Formation Professionnelle de l'Union Portuaire Rouennaise
66, quai de Boisguilbert – BP 4032 – 76021 ROUEN cedex 3

les jeudis de 13h30 à 15h30
du 15 septembre 2011 au 28 juin 2012
soit 82 heures de formation

Participation : **1968.00 € H.T.** par participant (ouverture à partir de 4 participants).

Vous trouverez le programme de la formation en page 46 du catalogue ainsi qu'un bulletin réponse à nous retourner.

Dans cette attente, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice Pédagogique
Françoise RENOUE